

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

STAGE ET COMMUNICATION 2			
Ancien Code	PAEG2B69ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER2690		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (gigounons@helha.be) Gwendoline TERRANA (terranag@helha.be) Valérie GOUBE (goubev@helha.be) Maïté DELOOS (deloosm@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Concernant le cours de communication 2:

Cette partie a pour objectif d'amener l'étudiant :

À s'interroger sur ses compétences relationnelles et de communication (tant verbale, non verbale ou dans la transmission écrite) en qualité de futur ergothérapeute interagissant dans une équipe pluridisciplinaire.

D'identifier ses modes relationnels, de découvrir la gamme d'habiletés liées à l'occupation afin que le futur ergothérapeute développe avec son client une collaboration optimale et centrée sur la personne.

Concernant le cours de "stage d'intégration":

Il s'agit d'une partie intégrante de la formation en ergothérapie.

Sur une période de 5 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'intégration professionnelle. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2.

L'étudiant sera également amené à mobiliser les techniques de communication pour développer des habiletés communicationnelles et relationnelles évaluées/auto-évaluées en amont, durant les séances de communication en sous-groupe.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique

- 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
- 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
- 3.3 Participer à la démarche qualité
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
- 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
- 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
- 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Concernant le cours de communication 2:

- Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de remise en question;
- Affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques durant les expérimentations en TP et/ou simulation, et lors de la rencontre avec le patient et l'équipe pluridisciplinaire en stage (langage non-verbal).
- Se questionner et percevoir ses propres attitudes face aux situations relationnelles et techniques, d'en exprimer verbalement le vécu face au groupe-classe.
- Spécifier et utiliser adéquatement les habilités propres à l'ergothérapeute selon le MCHCC en les illustrant en situation pratique ou lors de la simulation.
- Reconnaître et analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (Comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes).
- Coopérer et négocier avec ses pairs lors de situations de collaboration imposées, en classe.
- Découvrir ses propres habiletés de communication et d'interactions et les faire évoluer lors d'expérimentations corporelles en groupe.

Concernant le "stage d'intégration":

- Présenter un patient du service en termes d'occupation humaine en utilisant un modèle conceptuel en ergothérapie ou une grille de lecture, au choix, tout en suivant les étapes du MCPP/OTIPM.
- Utiliser un vocabulaire professionnalisant et relatif au modèle choisi, et intégrer les habiletés de l'ergothérapeute selon le MCHCC, en pratique et à travers la rédaction de ses rapports de stage.
- Interpréter les données observées et recueillies en lien avec les besoins occupationnels du patient au travers de toutes les étapes du MCPP :
 - > Identifier et utiliser les outils d'évaluation existants afin de récolter les données relatives au patient et à l'ergothérapie;
 - > Synthétiser les problèmes occupationnels de manière qualitative et quantitative, au travers du diagnostic en ergothérapie;
 - > Réaliser un plan d'intervention ergothérapeutique, en fonction de la situation du client de proposer des interventions spécifiques, adaptées, recherchées et cohérentes;
 - > Axer ses interventions sur les données probantes (articles scientifiques, références,...);
 - > Développer un esprit critique professionnel sur sa prise en charge;
 - > Rédiger le dossier d'un patient en respectant les normes APA et les règles orthographiques/grammaticales;
- Rédiger et transmettre aux membres de l'équipe pluridisciplinaire les données pertinentes du patient et de son

accompagnement.

- Respecter les règles déontologiques et éthiques dans l'accompagnement des patients, en respectant également leur

bien-être et les besoins du service.

- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de motivation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAEG1B99ERG

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B69ERGA Stage d'intégration

190 h / 5 C

PAEG2B69ERGB Développement des techniques de communication 2

20 h / 3 C

Contenu

Concernant le cours de communication 2:

La communication non violente (rappels théoriques)

Les Habiletés de communication et sociales et celles du MCHCC

Le concept de relation soignant-soigné

La relation intentionnelle de Renée Taylor

Les enjeux de la relation soignant-soigné, analyse des facteurs qui interviennent dans cette relation et au sein d'un environnement institutionnel.

L'alliance thérapeutique, la relation d'aide

La reformulation, l'écoute active

Le Diagnostic en ergothérapie

==> Exercices pratiques : situation de réunion, stratégies thérapeutiques expérimentées, étude de cas, dynamique de groupe, expression corporelle, expériences de stage, simulation, raisonnement clinique dans la récolte d'informations (premières étapes du MCPP --> établir les balises, récolte de données et synthèse des problèmes).

Concernant le "stage d'intégration":

Sur une période de 5 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'intégration professionnelle. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie.

Le stage fera l'objet d'un rapport reprenant l'analyse d'un cas pratique rencontré sur le lieu de stage.

Démarches d'apprentissage

Concernant le cours de communication 2 :

Cours théoriques, apprentissage par situation problème, exercices pratiques collaboratifs et corporels, étude de cas

La présence, au cours théorique et pratique, est obligatoire.

Concernant le "stage d'intégration":

Travail de collaboration entre le maître de stage sur le terrain, l'enseignant de référence de l'étudiant et l'étudiant, lui-même.

L'étudiant poursuit l'évolution de ses acquis d'apprentissage à travers son cahier de stage, disponible dès le début de son cursus.

L'enseignant de référence et la maître de stage organisent, au moins une fois durant le stage, une supervision avec l'étudiant sur le lieu de stage. Cette entrevue doit permettre un échange constructif avec le stagiaire autour de sa pratique de terrain et de l'avancement de son rapport de stage. L'étudiant pourra, dès lors, recevoir une guidance concernant son rapport de stage.

L'étudiant devra toujours être en ordre au niveau administratif. Il écouterait et mettra en pratique les enseignements reçus à l'école et par le maître de stage.

Si l'étudiant rencontre des difficultés durant son stage, il tiendra le plus vite possible au courant son référent institutionnel ou le responsable pédagogique des stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant de référence durant le stage, demande de rendez-vous par mail possible pour

l'accompagnement de son rapport de stage ou pour une supervision supplémentaire sur le terrain.

Rencontres individuelles avec l'enseignant de référence pour la compréhension de la correction des rapports de stage au regard des exigences pédagogiques attendues.

Supervision de mi-stage entre le maître de stage, l'étudiant et l'enseignant - Retranscription des objectifs et stratégies pédagogiques au sein du cahier de stage individuel de l'étudiant.

Sources et références

HESBEEN, W., (2012), Penser le soin en réadaptation : agir pour le devenir de la personne, Paris Seli Arslan, 1-25

ROGERS C., (2008) La relation d'aide et psychothérapie, Collection Sciences Humaines Appliquées, 2008, ESF Éditeurs

MICHON, F., (2013), Le langage dans les soins, Soins Psychiatriques, 773, 23

MICHON, F., (2013), les relations interpersonnelles avec la personne soignée et la notion de juste distance, Soins Psychiatriques, 773, 32-34

SALOMÉ J. (2003), Relation d'aide et formation à l'entretien, Presses Universitaires de Lille

ROSENBERG, MARSHALL-B, (2003), La communication non-violente au quotidien, Collection les Pratiques Jouvence, Éditions Jouvence

TAYLOR R., (2007), La relation intentionnelle: usage thérapeutique de soi en ergothérapie, Comité de la formation en ergothérapie de la vieille capitale

TOWSEND E.A ; POLATAJKO H.J, (2013) Habilité à l'occupation: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, 2ème édition, 494 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Exercices pratiques de la vie quotidienne et professionnelle

Outils collaboratifs et dispositifs d'activités d'expression corporelle

Canevas des rapports de stage

Grilles d'évaluations de stage et des rapports de stage

Cfr. Règlement de stage et Convention de stage disponibles sur Connected, reprenant les droits et devoirs des étudiants, des référents institutionnels et des maîtres de stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'UE se note sur 20 points et comprend les parties "stage" et "communication 2" :

° Développement des techniques de communication 2 : chaque étudiant est évalué individuellement selon une grille critériée reprenant les compétences relationnelles et de communication, tout au long des TP (Q1) + Analyse d'une situation de stage selon les théories de la CNV appliquées en TP (Q2) : 30% --> Un échéancier de ces différents TP est mis à disposition de l'étudiant sur Connected, pour s'y préparer.

° Rapport de stage authentifié par le maître de stage sur le terrain (signé et validé), évalué par l'enseignant de référence : 30%

° Stage pratique évalué par le maître de stage selon la grille reprise dans le cahier de stage de l'étudiant : 40%

La présence aux cours pratiques et sur le lieu de stage est obligatoire, **les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent sans motif légitime.**

En cas de motif légitime, un étudiant n'ayant pas pu valider l'entièreté de ses heures de stage devra représenter ces heures pour obtenir la note de cette partie, en accord avec la coordinatrice des stages et le lieu de stage, et en fonction du calendrier académique.

La période de stage est de 5 semaines minimum, c'est-à-dire de 175 à 200h de stage.

Concernant les TP de communication, en cas de motif légitime, l'étudiant devra, en accord avec les

enseignants du cours, reprogrammer une présence dans un TP similaire d'un autre groupe.

Toutes les séances d'expérimentation corporelle et le processus de la CNV ne sont pas remédiables au Q3.

La coordinatrice des stages se réserve le droit d'enlever de 0.5 à 1.5 points à la note finale de l'étudiant (cotée sur 20) qui **ne respecterait pas les consignes administratives liées à la tenue du cahier de stage** durant l'année (non respect des délais de remise de ce cahier et des rapports de stage, présence de ratures non justifiées ni signées, nombreuses erreurs ou oublis dans la retranscription des heures effectuées).

Si l'étudiant est dans le cas d'un PAE spécifique "en poursuite d'études" l'obligeant à prêter des cours à présence obligatoire de bloc inférieur ou supérieur au Bloc 2, un stage à l'étranger ne sera pas autorisé par la coordination pédagogique, bien que celui-ci réponde aux exigences de stage Bloc 2.

Cfr. Règlement de stage et Convention de stage disponibles sur Connected, reprenant les droits et devoirs des étudiants, des référents institutionnels et des maîtres de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	40	Stg	40
Période d'évaluation			Exm	60	Exm	60

Stg = Stages, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluation ci-dessus, se faisant hors session d'examens, ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues et de les accompagner dans l'atteinte de ces compétences, tout en leur donnant une rétroaction régulière pour une possibilité d'ajustement.

Les notes de stage pratique, d'expérimentation corporelle et du processus CNV obtenues en fin de Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables. Cependant, dans le cas d'un échec à la moyenne du Q2, **seul le rapport de stage peut être représenté en Q3**, à condition que la pratique de stage (évaluée par le maître de stage) soit égale ou supérieure à 10. Ce rapport de rattrapage au Q3 doit être rédigé à partir de la correction apportée au Q2 (identification des mises à jour par une autre couleur dans le document) et remis à l'enseignant de référence. **Si cette consigne n'est pas respectée, le travail ne sera pas lu.**

cf. Règlement de stage

Intervenants de l'UE : Albergoni Sabrina, Al Haffar Anaïs, Brasset Emilie, De Loos Maïté, Gigounon Sophie, Goube Valérie, Terrier Florence, Van Hastel Marine.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).